

Libéralisme, néolibéralisme, illibéralisme et droits civils aux États-Unis

Nicolas Gachon
Professeur d'histoire contemporaine
Université Paul-Valéry Montpellier 3

S'il est des philosophies politiques qui intéressent *L'Ordinaire des Amériques*, le libéralisme est assurément de celles-là — mais avec le *caveat* d'être presque systématiquement entendu dans une acception économique qui, dans le cas des États-Unis, confine à l'oxymore. Le libéralisme sous-tend les notions de démocratie et de droits de l'homme mais c'est en sa qualité de modèle économique qu'il est devenu la doctrine dominante aux États-Unis à la fin du 18^e siècle. On parle hâtivement dans ce cas de libéralisme « économique » ou « classique » et c'est à ce modèle-là que pensent la plupart des Européens dès lors qu'on leur parle de libéralisme, à une confiance absolue placée dans un libre marché régulateur invisible de l'économie. Dans le sillage de John Locke, théoricien de la propriété privée, au 17^e siècle, puis de Friedrich Hayek au 20^e siècle, pour qui les fonctions nécessaires du gouvernement sont semblables à celles du service d'entretien d'une usine, et d'un libertarien et minarchiste comme Robert Nozick, le libéralisme classique ne suscitait plus guère de divergences dans les sociétés anglo-saxonnes, sinon autour du degré d'intervention de l'État et du degré d'application des idées keynésiennes. Le libéralisme « classique » ou « économique » est souvent considéré comme le précurseur, sinon le prototype, de ce qui se trouve aujourd'hui qualifié de « néolibéralisme » avec une connotation le plus souvent négative.

Aux États-Unis, le terme libéralisme ajoute incidemment à sa propre ambivalence car être *liberal* y signifie être « de gauche », avec toutes sortes de déclinaisons possibles allant du « centre gauche », à la « gauche modérée », au « progressisme », voire à « la gauche de la gauche ». Ce libéralisme-là est a priori celui du Parti démocrate et parvient parfois à contenir dans un seul et même ensemble des personnalités aussi idéologiquement différentes que Bernie Sanders, Barack Obama, ou Joe Manchin. Nonobstant l'existence d'un phénomène bien identifié de polarisation bipartite, il existe des phénomènes de polarisation intra-partisans moins documentés, par exemple entre des Républicains modérés (RINOs, *Republicans In Name Only*) et des Républicains très conservateurs, comme entre des Démocrates modérés (DINO, *Democrats In Name Only*) et la coalition démocrate blanche et conservatrice des *Blue Dogs* à la Chambre des représentants. Ces lignes de faille sont le plus souvent fragilisées par un fossé grandissant entre *grassroots* et *establishment* dans chacun des deux grands partis.

Le libéralisme de la gauche étatsunienne induit la nécessité de lois sociales pour protéger les plus démunis et étendre leurs droits et leurs libertés. Faut-il ou ne faut-il pas y voir une promesse de la Constitution des États-Unis lorsqu'elle désigna dès son Préambule la justice (« Establish Justice ») et le bien-être social universel (« promote the general Welfare »¹) comme deux de ses propres fondements ? Antoine Coppelani rappelle que « [I]es spécialistes de science politique aiment à souligner que les fondements philosophiques du libéralisme sont ceux qui présidèrent à la naissance de la nation américaine » et ajoute que « Patrick Garry, dans *Liberalism and American Identity*², définit le libéralisme comme un 'concept large et inclusif' basé sur deux principes. Le principe de la liberté individuelle, qui a inspiré la Déclaration d'Indépendance en 1776, et celui d'organisation démocratique de la société, qui a inspiré la Constitution »³. Coppelani fait valoir que ces deux axes ont au moins pour effet de confirmer « l'enracinement du libéralisme dans le passé de la nation américaine »⁴. Pour reprendre les termes d'Arthur Schlesinger Jr, historien *liberal* au sens étatsunien du terme, très proche de John F. Kennedy, et qui avait également conseillé Franklin D. Roosevelt, le libéralisme est « une expression de toute l'envergure de l'expérience nationale »⁵. En 1956, l'ouvrage de Louis Hartz, *The Liberal Tradition in America*⁶, chercha à démontrer l'existence d'un consensus libéral autour duquel se serait construite toute l'histoire des États-Unis. L'argument clé soutenant la thèse de Hartz était que l'absence de système féodal dans l'histoire des États-Unis avait toujours protégé ce pays des notions de réaction et de révolution sociale.

L'« expérience nationale » évoquée par Arthur Schlesinger Jr fut transformée par la déflagration du krach de 1929, par la Grande Dépression, et surtout par le New Deal qui vit le libéralisme « classique » cesser d'être la doctrine dominante aux États-Unis. Les libéraux « progressistes » et les conservateurs « modernes » se rallièrent alors autour du soutien au développement économique capitaliste, de la défense des intérêts des entreprises et des banques multinationales, et autour de la promotion d'un rôle actif du gouvernement fédéral dans l'économie. Dès lors, la différence entre libéraux et conservateurs ne portait plus que sur le degré acceptable d'intervention de l'État, ou de réforme nécessaire, pour faire avancer les intérêts capitalistes dominants tout en maintenant le bien-être social. Dans une inversion rhétorique caractéristique, Martin Luther King Jr devait exposer ce qu'il considérait être les limites de ce « modernisme » à l'occasion de la Marche sur Washington le 28 août 1963 : « This country has socialism for the rich, rugged individualism for the poor »⁷.

On retrouve ce prisme inversé dans le néolibéralisme qui, contrairement à l'idée que l'on peut avoir du laissez-faire, n'est pas un anarcho-capitalisme dans la mesure où le néolibéralisme ne désigne plus vraiment un ensemble d'analyses ou de doctrines inspirées du libéralisme économique. En réalité, le néolibéralisme se trouve être lui-même constructiviste en ce qu'il érige la concurrence en paradigme de l'activité économique et accepte toutes les formes d'inégalité sociale et culturelle produites, et qu'il n'intervient pas, ou très peu, pour compenser les distorsions sociales imposées par la concurrence. Comme le dit Michel Foucault dans son *Cours au Collège de France* en 1978, le néolibéralisme ne se place pas sous le signe du laissez-faire, mais, « au contraire, sous le signe d'une vigilance, d'une activité, d'une intervention permanente »⁸. Cette biopolitique évoquée par Foucault, ce biopouvoir qui porte non plus sur les espaces politiques, sur les territoires, mais sur la vie des individus eux-mêmes, sur des populations considérées comme incapables de comprendre la nature de leurs propres problèmes et de poursuivre leurs propres objectifs démocratiques, rappelle toute la distinction entre libéralisme classique et néolibéralisme.

Le néolibéralisme ne prône pas simplement l'indépendance du marché, mais l'extension du modèle économique à l'ensemble des sphères de l'interaction sociale. Il trouve son origine dans l'utilitarisme de Jeremy Bentham, dont il condamne néanmoins quelques tendances socialisantes, notamment inhérentes à la formule « the greatest happiness of the greatest number »⁹, et se déploie surtout dans les théories de Friedrich Hayek et de Ludwig von Mises, ainsi que dans l'ordolibéralisme de l'école de Fribourg. De nombreux néolibéraux, dont Hayek lui-même, affirmèrent que le néolibéralisme était né pour contrer l'autoritarisme, pour protéger les droits civils. Mais comment atteindre leurs objectifs politiques ? Comment espérer que des majorités soutiendraient leurs réformes ? Les néolibéraux durent donc admettre qu'une forme d'autoritarisme serait le seul moyen de triompher. Les citoyens furent dès lors considérés comme incapables de comprendre la nature de leurs propres problèmes et de poursuivre leurs propres objectifs démocratiques sans le prisme du marché. En d'autres termes, alors que la pensée économique classique appréhendait le marché en tant que dispositif de distribution de ressources, les néolibéraux en ont fait un phénomène épistémique : le marché était le plus grand outil de communication et d'information connu de l'humanité et il convenait de s'adapter à ses demandes.

Dans un ouvrage de 2019 intitulé *The Morals of the Market: Human Rights and the Rise of Neoliberalism*¹⁰, Jessica Whyte étudie les relations historiques et conceptuelles entre les droits de l'homme et le néolibéralisme qui émergent au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et atteignent une certaine stabilité dans les années 1970 et 1980. Plutôt que de traiter les droits de l'homme et le néolibéralisme comme deux logiques distinctes, l'une formulée dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'autre dans le célèbre slogan de Margaret Thatcher selon lequel « il n'existe aucune alternative », Whyte montre que les droits de l'homme « sont devenus l'idéologie dominante d'une période marquée par la disparition des utopies révolutionnaires et des politiques socialistes »¹¹. Whyte n'est pas la première universitaire à s'interroger sur le chevauchement entre droits de l'homme et néolibéralisme. Samuel Moyn avait déjà décrit les droits de l'homme comme les « compagnons impuissants »¹² d'un programme économique mondial néolibéral. Whyte explique que le néolibéralisme est immoral que ce soit en termes de fins comme en termes de moyens dans le sens où il ne considère l'homme qu'en tant qu'« animal » économique. Or ce qui distingue les néolibéraux du 20e siècle de leurs précurseurs du 19e siècle n'est pas tant la considération de l'homme en tant qu'animal économique que la prise en compte du fait que le bon fonctionnement d'un marché concurrentiel requiert une base morale et juridique adéquate. Contrairement aux champions de l'économie du laissez-faire du 19e siècle, les premiers fondateurs de la Société du Mont Pèlerin, comme Mises et Hayek, pensaient qu'il fallait entériner certains types d'intervention de l'État afin de préserver l'intégrité du marché.

Plus récemment, la notion de démocratie « illibérale » a émergé pour « donner un nom au désenchantement qui avait suivi l'écroulement du Bloc de l'Est et l'espoir de voir l'ensemble de la planète se rallier progressivement au régime de la démocratie libérale »¹³. Le concept fut avancé par Fareed Zakaria dans un article de 1997 intitulé « The Rise of Illiberal Democracy »¹⁴. Lorsque des pays font mieux en matière de libertés politiques qu'en matière de libertés civiles, on peut alors parler de démocraties « illibérales ». S'il était alors difficile de concevoir la démocratie sans le libéralisme politique, Zakaria soutint qu'ils avaient en réalité souvent existé l'un sans l'autre. Vingt ans plus tard, la prédiction de Zakaria s'est en partie réalisée. Mais surtout, la démocratie illibérale s'est étendue à l'Europe, et à des pays (notamment la Hongrie, la Pologne, ou la Slovaquie) que Zakaria avait pourtant clairement rangés dans le camp des démocraties libérales. Le Premier ministre de la Hongrie, Viktor Orban, revendique explicitement ce concept d'illibéralisme et s'en autoproclame même en être l'inventeur. On a aussi parlé de « démocrature » ces dernières années, un quasi-synonyme, pour désigner des régimes aussi divers que la Russie de Poutine, le Venezuela de Chavez, la Turquie d'Erdogan ou la Bolivie de Morales.

La démocratie libérale est taxée de n'être qu'une oligarchie aux mains de technocrates animés par une idéologie mondialiste et multiculturaliste, tandis que la démocratie illibérale serait, elle, soutenue par le peuple réel, celui des laissés-pour-compte de la mondialisation attachés à leurs traditions et à leurs cultures. Au contraire de la démocratie libérale, où l'expression de la volonté populaire est encadrée par les garde-fous de l'État de droit, et où elle peut le cas échéant être contredite par des juges constitutionnels qui ne sont pas élus, la démocratie illibérale prétend donner libre cours à la volonté populaire et œuvre à s'affranchir des entraves de l'État de droit. D'où la formule de Viktor Orban : « l'ennemi, c'est l'impossibilisme légal »¹⁵. La question fondamentale que pose la démocratie illibérale, en tant que concept revendiqué et forme alternative de démocratie, consiste à savoir si la démocratie est possible sans les libertés civiles traditionnelles. Pour Zakaria, pour qu'un régime soit considéré comme démocratique, il faut qu'il y ait des élections libres, multipartites et compétitives, et que la liberté de parole et de rassemblement soit garantie¹⁶ ; en revanche, « aller au-delà de cette définition minimale et cataloguer un pays comme démocratique seulement s'il garantit une liste exhaustive de droits sociaux, politiques, économiques et religieux revient à faire du mot démocratie une médaille d'honneur plutôt qu'une catégorie descriptive »¹⁷.

On a pourtant pu soutenir récemment que la démocratie illibérale n'est qu'un faux concept, les régimes s'en réclamant n'étant nullement démocratiques. Selon cette thèse, la démocratie serait par définition pluraliste, et n'aurait nul besoin d'être dite « libérale » pour consacrer les libertés fondamentales. De leur côté, les régimes qui portent atteinte au pluralisme ne seraient pas illibéraux, mais anti-démocratiques. Le concept de « démocratie illibérale » est donc à la fois trompeur et égarant : trompeur, parce qu'il impute la liberté au libéralisme politique plutôt qu'à la démocratie elle-même ; égarant, parce qu'il empêche d'apercevoir que le libéralisme économique, quant à lui, se conjugue aisément avec l'autoritarisme¹⁸. Si la démocratie signifie le pouvoir du peuple, et ne saurait donc se concevoir sans que la majorité ne décide du destin de la collectivité, l'exercice de la souveraineté populaire, pour être valide, ne présuppose guère d'autres conditions que la liberté d'expression, d'information ou de réunion. La légitimité morale des décisions qui en découlent, quant à elle, n'est directement conditionnée que par le respect de l'égalité des droits des citoyens qui y ont pris part (cf. la priorité du juste sur le bien chez John Rawls, parti-pris de neutralité de l'État libéral). Au-delà de ces quelques réquisitions, le concept de la démocratie n'engage aucune exigence éthique dont le respect serait une condition pour que la démocratie demeure ce qu'elle est. Le concept de démocratie illibérale défendu par Viktor Orban, et repris par quelques autres dirigeants, ne saurait donc être écarté d'un revers de la main. Il importe de reconnaître qu'il a bien un sens, et que la démocratie peut ne pas être libérale sans cesser d'être. En ce sens, il a le mérite de rappeler qu'il existe bien, en matière de démocratie, des dilemmes moraux au sens d'Isaiah Berlin : un choix librement exprimé par la majorité d'un peuple est légitime, même s'il se peut qu'il ne nous apparaisse pas juste ; il est toujours possible de le condamner moralement, mais il ne va pas de soi que la qualification de démocratique puisse lui être refusée¹⁹.

Ce numéro de *L'Ordinaire des Amériques* cherche à contextualiser et à exemplifier ce qui relève souvent d'abstractions théoriques en matière de libéralisme, de néolibéralisme et d'illibéralisme aux États-Unis. Les propositions susceptibles de donner corps à l'envergure de l'appareil théorique du libéralisme seront bienvenues. Quelques exemples, non limitatifs :

- Le trumpisme et les populismes de droite marquent-ils la fin du néolibéralisme ? D'après cette thèse, il ne saurait d'ailleurs exister de « conservatisme américain » : l'expression elle-même serait une sorte d'oxymore. À l'inverse, peut-on dire qu'il existe une sorte de « néolibéralisme

autoritaire », par exemple révélé par les événements du 6 janvier 2021 au Capitole, et qui pourrait être qualifié d'« illibéral » ?

- Que penser du soutien unanime de Friedrich Hayek, Milton Friedman, Gary Becker, James M. Buchanan à la dictature d'Augusto Pinochet ?²⁰ Depuis ses origines dans les années 1940 jusqu'à l'après-Seconde Guerre mondiale, l'implication des Chicago Boys au Chili, la montée d'Amnesty International, et l'anti-tiers-mondisme et l'anti-tatisme des ONG de défense des droits de l'homme dans les années 1980 appellent à s'interroger sur le(s) chevauchement(s) entre droits de l'homme et néolibéralisme.
- Un intérêt particulier pourrait être accordé à des réflexions sur les droits civils et les droits civiques aux États-Unis. Plus largement, quid du concept d'État-providence et de la ligne de crête idéologique et électoraliste parcourue par le Parti démocrate notamment, mais pas seulement, à compter de la présidence de Bill Clinton qui, en 1996, prononça cette phrase pour le moins improbable pour un président démocrate : « the era of big government is over »²¹ ?

Les articles, rédigés en anglais, espagnol, français ou portugais, ne devront pas dépasser les 11 000 mots (y compris les notes, les tableaux, graphiques etc.). Ils doivent impérativement respecter les normes de présentation de la revue : <https://orda.revues.org/1763>.

Les propositions sont à envoyer au coordinateur du numéro : Nicolas Gachon (nicolas.gachon@univ-montp3.fr) jusqu'au 1er septembre 2024.

Calendrier

- Remise de la première version des textes : 1er septembre 2024
- Évaluation en double aveugle : octobre 2024
- Phase de correction si nécessaire : novembre 2024
- Remise de la seconde version des textes si des corrections ont été demandées : 1er décembre 2024
- Parution : mars 2025

¹ U.S. Constitution. Preamble (1787).

² Patrick M. Garry, *Liberalism and American Identity*, Kent, Ohio: Kent State University Press, 1992, p. 37.

³ Antoine Coppolani, « La résistible évolution du libéralisme américain : du consensus libéral au mouvement néoconservateur », Hélène Fréchet (éd.), *La démocratie aux États-Unis et en Europe, 1918-1989*, Paris, Éditions du Temps, 1999, p. 231.

⁴ *Ibid.*

⁵ Arthur M. Schlesinger, Jr., *The Politics of Hope and The Bitter Heritage: American Liberalism in the 1960s*, Princeton, NJ, Princeton University Press, [1963] 2008, p. 93.

⁶ Louis Hartz, *The Liberal Tradition in America*, Harcourt, Brace & Company, New York, 1955.

⁷ Martin Luther King Jr., « I Have a Dream », Address delivered at the March on Washington for Jobs and Freedom (August 28, 1963). The Martin Luther King Jr. Research and Education Institute (Stanford University), <https://kinginstitute.stanford.edu/king-papers/documents/i-have-dream-address-delivered-march-washington-jobs-and-freedom>

⁸ Michel Foucault, *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France, 1978-1979*, Paris, Gallimard/Seuil, coll. « Hautes Études », 2004, p. 137.

⁹ Jeremy Bentham, *A Fragment on Government*, Cambridge, Cambridge University Press [1776] 2001, p. 116.

¹⁰ Jessica Whyte, *The Morals of the Market: Human Rights and the Rise of Neoliberalism*, New York, Verso, 2019.

¹¹ *Ibid.*, p. 6.

¹² Samuel Moyn, « A Powerless Companion: Human Rights in the Age of Neoliberalism », *Law and Contemporary Problems* 77 (2015), p. 147.

¹³ Didier Mineur, « Qu'est-ce que la démocratie illibérale ? », *Cités* n° 79 (1919), p. 105.

¹⁴ Fareed Zakaria, « The Rise of Illiberal Democracy », *Foreign Affairs* (Nov/Dec 1997), p. 22-43.

¹⁵ Mineur, p. 106.

¹⁶ Zakaria, p. 25.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ Mineur, p. 111.

¹⁹ *Ibid.*, p. 117.

²⁰ Pierre Dardot, « Néolibéralisme et autoritarisme », AOC (4 mars 2021), <https://aoc.media/analyse/2021/03/03/neoliberalisme-et-autoritarisme>

²¹ Clinton, William J, President Clinton's 1996 State of the Union Address as delivered (January 23, 1996), Clinton White House, <https://clintonwhitehouse4.archives.gov/WH/New/other/sotu.html>